

2024-057

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
INSTITUTIONS ET VIE
POLITIQUE

SOUS-DOMAINE
INTERCOMMUNALITÉ

Nombre de Conseillers

En exercice : 14
Présents : 08
Votants : 11

OBJET :
Demande de
reconnaissance
d'intérêt
communautaire d'une
portion de la RD 105
à l'intérieur de
l'agglomération

CONVOCAION C.M. :
10/12/2024



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

Berger
Levrault

ID : 011-211100243-20241217-DELIB2024057-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE BAGES

Délibération n° 01

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le dix-sept décembre

Le Conseil Municipal de la commune de BAGES (Aude)

Légalement convoqué, s'est rassemblé au foyer municipal de Prat de Cest, commune de BAGES (Aude), sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RIO, Maire de BAGES (Aude).

PRÉSENTS : Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Emilie EVEILLECHIEN, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Claudine BOUFFET.
Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric BOU, Sandrine SERRE, Cécile JASSIN, Marie-Claude BUSTO, Marie-Josée BOUNOURE, Philippe CARRERA.

PROCURATIONS : Sandrine SERRE à Jean-Louis RIO, Cécile JASSIN à Catherine ROI, Philippe CARRERA à Henri BASTIDE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine ROI

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral n° MCLI-INTERCO-2024-323 portant modification de l'arrêté préfectoral n° MCLI-INTERCO-2024-144 du 04 juillet 2024 dans lequel figurent les statuts du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, avec les diverses compétences obligatoires et facultatives, et notamment la compétence optionnelle « *création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire* ».

Il précise que la définition de l'intérêt communautaire constitue la ligne de partage entre les interventions confiées à la Communauté d'Agglomération, et les attributions conservées par les communes ou autres gestionnaires de voiries.

Aussi, compte tenu des critères de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « *création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire* » du Grand Narbonne, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la possibilité de reconnaître d'intérêt communautaire une portion de la RD 105 située à l'intérieur de l'agglomération, PR 6+1060 Côté Narbonne et PR 5+647 Côté Peyriac de Mer.

Plus précisément, seraient exclusivement reconnus d'intérêt communautaires les voies suivantes :

- « Chemin de derrière les cloches »,
- « Los Caudeillès »,
- « La Rivière ».

Où cet exposé et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal :

- ◇ EMET un avis favorable à la reconnaissance d'intérêt communautaire d'une portion de la RD 105 située à l'intérieur de l'agglomération, PR 6+1060 Côté Narbonne et PR 5+647 Côté Peyriac de Mer, dans le cadre de la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire » du Grand Narbonne ;
- ◇ DEMANDE à Monsieur le Maire d'engager la procédure auprès du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération ;
- ◇ PRÉCISE que la présente délibération sera :
 - Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne au titre du contrôle de légalité
 - Transmise à Monsieur le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération
 - Publiée et affichée en mairie conformément aux règlements en vigueur

**AFFICHAGE DE LA
CONVOCAION C.M :**
10/12/2024

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

**CERTIFIÉE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION EN
S/PREFECTURE LE :**
19/12/2024

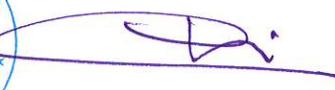
Pour copie certifiée conforme

Jean-Louis RIO

Catherine ROI



Maire de BAGES



Secrétaire de séance